

Analyse des finances Année 2010

Recettes :

Elles ont diminué de 10 035 € mais 2009 avait été une année particulièrement forte.

- **Quêtes** : sont pratiquement stables.
- **Casuel** : (quêtes et offrandes lors des baptêmes, 1ères communions, mariages et funérailles) a fortement baissé : 4502 €. Ce sont surtout les quêtes de mariage et de funérailles qui ont beaucoup baissé.
- **Divers** : cette année nous n'avons pas eu de remboursement de sinistre et peu de prêts de locaux, il n'y a eu que le loto comme manifestation et les revenus financiers procurés par nos provisions pour gros travaux ont encore baissés.

Dépenses :

Elles sont sensiblement constantes, les hausses de frais de chauffage (due à l'augmentation des tarifs du gaz) et d'entretien ont été compensées par moins de frais de travaux.

Résultat :

La chute des recettes ne nous a pas permis de provisionner autant que les autres années en vue des travaux de gros entretien à Jean XXIII. Or il faut déjà prévoir des opérations importantes : réfection des revêtements extérieurs des bâtiments, révision de l'installation de chauffage et des systèmes de sécurité ce qui nous obligera à puiser dans nos provisions.

Conclusion :

Il faudra que nos recettes croissent pour faire face à la hausse prévisible des charges. Merci à tous ceux qui ont permis ce bon résultat soit par leur contribution financière, soit par leur participation aux différentes tâches ce qui évite des frais. Nos finances sont saines et nous pouvons envisager l'avenir sereinement, nous avons les moyens de financer les actions nécessitées par la mission.

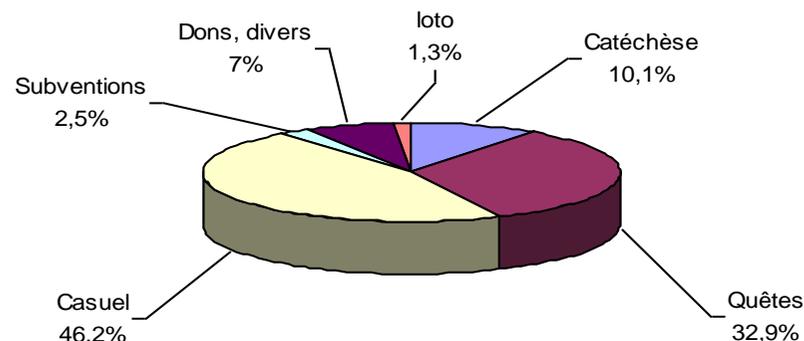
N.B. : Denier de l'Eglise :

En 2010, 335 familles ont versé (301 en 2009) 66117 € (61 862 € en 2009).

Chiffres en hausse grâce aux 41 nouveaux donateurs, mais il faut sans cesse compenser les décès et les départs par une démarche auprès des nouveaux arrivants. La communauté paroissiale doit rester mobilisée pour que les sommes recueillies donnent aux prêtres et aux permanents salariés du diocèse les moyens de vivre et d'agir.

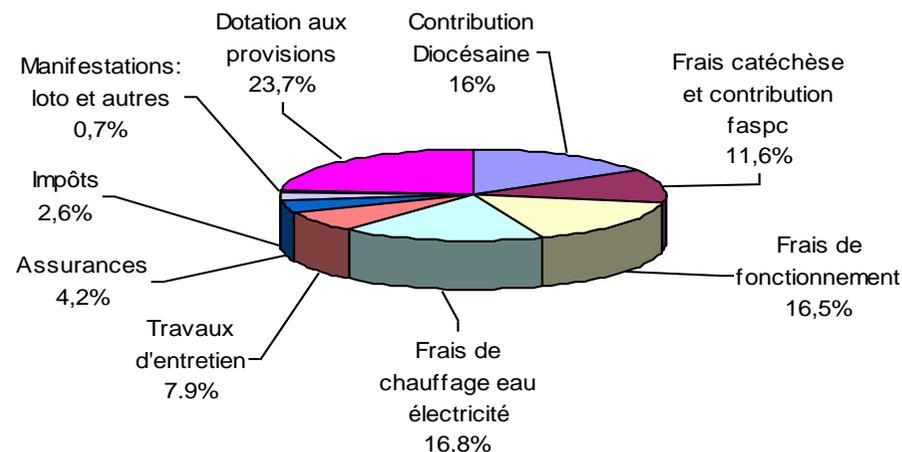
Les membres du Conseil Paroissial des Affaires Economiques se tiennent à votre disposition tout au long de l'année pour répondre à toutes vos questions concernant les finances de notre paroisse.

RECETTES 2010



Dons et divers : dons + participations aux frais des salles + revenus financiers
Subventions : participation du Diocèse au logement des prêtres

DEPENSES 2010



Fasp : participation de la Paroisse au financement des animateurs salariés en pastorale catéchétique

Contribution diocésaine : contribution de la paroisse à la vie du diocèse qui dépend de nos revenus. Se différencie du denier de l'église récolté différemment qui sert à financer les salaires des prêtres et permanents laïcs employés par le diocèse